

INTERCLUBS D'HIVER DE GIRONDE MESSIEURS ET DAMES REGLEMENT PARTICULIER 2016-2017

Edition du 17 octobre 2016

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1 Pour les clubs

- Epreuve ouverte à toutes les AS avec terrain relevant du territoire du CDGolf33
- Chaque club s'engage sur la réciprocité d'accueil aux conditions définies par le CDGolf33.
- Un club ne pourra présenter qu'une équipe par catégorie (Messieurs et/ou Dames).

1-2 Pour les joueurs

- Etre licencié « LIEN 1 » dans l'AS qu'il représente
- Répondre aux exigences du statut amateur
- Index maximum : 15,4 pour les Messieurs et 20,4 pour les Dames
- Un(e) joueur (joueuse) par équipe est autorisé(e) à jouer avec un index supérieur.

1-3 Index pris en compte

- Index relevé dans FLEOLE à la veille de chaque rencontre

2 FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 6 joueurs (joueuses) se rencontrant selon le calendrier annexé.

Rencontres se déroulant selon 1 double foursome + 4 simples
MATCH PLAY en BRUT

3-1 Ordre de jeu

Départs successifs : le foursome puis les 4 simples, en 2 parties de 4 balles, soit 3 départs.
Les équipiers des simples jouent dans l'ordre croissant des handicaps. Le capitaine a le choix de l'ordre de jeu pour les équipiers de handicap identique (quels que soient les index respectifs).
Les capitaines remettront et échangeront les feuilles d'ordre de jeu 5 minutes avant l'heure officielle de départ du foursome.

3-2 Equipiers absents :

- Le foursome doit obligatoirement se dérouler (cf. § précédent pour les feuilles d'ordre de jeu).
- Pour les simples, l'équipier absent ou forfait sera considéré comme perdant le dernier match. Il sera remplacé par l'équipier suivant sur la feuille d'ordre de jeu et ainsi de suite sans que l'ordre initial des simples puisse être modifié.

3-3 Attribution des points

Seul le double doit être départagé, selon la formule « play-off mort subite ».

Match gagné : 1 point

Match partagé : 0,5 point

Match perdu : 0 point

A l'issue de la rencontre, le club ayant le total de points le plus élevé est déclaré vainqueur ; en cas d'égalité de points, le club ayant remporté le foursome sera déclaré vainqueur.

Tout club ne se présentant pas à l'une des rencontres perd le match 5 à 0.

Points attribués par rencontre 2 points au vainqueur / 1 point au perdant (0 point si forfait).

3-4 Classements et départages

Le classement se fera par poule au cumul des points acquis, les ex aequo étant départagés :

- sur le résultat de la rencontre particulière entre les ex-æquo.
- si l'égalité persiste, en fonction décroissante de la différence entre le nombre des matchs gagnés et perdus, puis sur le nombre total de doubles gagnés.

4 DEROULEMENT DE L'EPREUVE

4-1 Comité de l'épreuve :

Commission sportive du CDGolf33.

4-2 Jours et horaires :

Le dimanche, selon calendrier ; 1^{er} départ vers 9h30 (à confirmer dans tous les cas avec le club recevant).

Les dates des rencontres peuvent être modifiées si les 2 clubs sont d'accord ; cet accord et la date retenue devront être communiqués au Comité avant la date initialement prévue. A défaut, le club recevant sera considéré comme ayant déclaré forfait.

4-3 Marques de départ :

Marques jaunes (M) et rouges (D).

4-4 Dispositifs artificiels & équipements inhabituels (règle 14-3) et voiturettes :

L'utilisation des baladeurs et téléphones portables est strictement interdite

L'utilisation des voiturettes est strictement interdite pour les joueurs et les capitaines ; pour toute autre personne elle est soumise à autorisation du comité de l'épreuve.

4-5 Trophées : Trophées offerts aux clubs vainqueurs par le CDGolf33

4-6 Divers : La prise en commun d'un déjeuner à l'issue de chaque rencontre est recommandée ; les capitaines devront alors en faire la réservation (frais à la charge des participants).

4-7 Inscriptions et droits de jeu :

- 35 € par équipe inscrite, à l'ordre du CDGolf33 ; formulaire à retourner avant le 16 octobre.

- 80 € par rencontre pour l'équipe en déplacement, à régler par le capitaine au club recevant avant le début de la rencontre ; le Comité de Gironde étant garant de ce règlement, tout manquement signalé pourra entraîner l'exclusion de la compétition.

- chaque équipe doit désigner un responsable par équipe lors de son inscription.

4-8 Résultats :

Transmis par le responsable de l'équipe gagnante par courriel à l'attention du CDGolf33, au plus tard le lundi suivant la rencontre (score final et vainqueur du foursome).

ANNEXE 1

Liste et répartition des équipes

Liste des A.S. membres	Abr.	Inscrits		Poule M1	Poule M2	Poule D
		M	D			
Aiguilles vertes	AGV	X		PES	ARC	BXL
Arcachon	ARC	X		GRA	BXL	GUJ
Bordeaux Lac	BXL	X	X	GUJ	LCN	CAM
Bordelais	GB	X		CAM	AGV	MAR
Cameyrac	CAM	X	X	MAR	TEY	TEY
Grand Saint Emilionnais	GSE				GB	
Graves & Sauternais	GRA	X				
Gujan	GUJ	X	✕			
Lacanau	LCN	X				
Margaux	MAR	X	X			
Médoc	MED					
Pessac	PES	X				
Teynac	TEY	X	X			
	13	11	4			

Les poules masculines sont constituées à l'aide des résultats de 2015-16.

Organisation des rencontres

Poule M1	30-oct-16	13-nov-16	27-nov-16	11-déc-16	15- jan-17	5-fév-17
PES	exempt	GUJ/PES	MAR/PES	PES/GRA	PES/CAM	Finales M1/M2
GRA	MAR/GRA	exempt	GRA/CAM	PES/GRA	GRA/GUJ	
GUJ	CAM/GUJ	GUJ/PES	exempt	GUJ/MAR	GRA/GUJ	
CAM	CAM/GUJ	MAR/CAM	GRA/CAM	exempt	PES/CAM	
MAR	MAR/GRA	MAR/CAM	MAR/PES	GUJ/MAR	exempt	
						1 vs 1
						2 vs 2
						3 vs 3
						4 vs 4
						5 vs 5
						6 vs 6
Poule M2	30-oct-16	13-nov-16	27-nov-16	11-déc-16	15- jan-17	
ARC	GB/ARC	AGV/ARC	ARC/BXL	ARC/TEY	LCN/ARC	
BXL	BXL/TEY	GB/BXL	ARC/BXL	BXL/LCN	AGV/BXL	
LCN	LCN/AGV	TEY/LCN	LCN/GB	BXL/LCN	LCN/ARC	
AGV	LCN/AGV	AGV/ARC	TEY/AGV	AGV/GB	AGV/BXL	
TEY	BXL/TEY	TEY/LCN	TEY/AGV	ARC/TEY	GB/TEY	
GB	GB/ARC	GB/BXL	LCN/GB	AGV/GB	GB/TEY	
Poule D	6-nov-16	4-déc-16	8-jan-17			5-fév-17
BXL	BXL/MAR	CAM/BXL	TEY/BXL			Finales 1 vs 2 3 vs 4
CAM	TEY/CAM	CAM/BXL	CAM/MAR			
MAR	BXL/MAR	MAR/TEY	CAM/MAR			
TEY	TEY/CAM	MAR/TEY	TEY/BXL			

- ☐ Le club premier nommé est le club recevant.
- ☐ Les dates des rencontres peuvent être modifiées si les 2 clubs sont d'accord ; cet accord et la date retenue devront être communiqués au Comité **avant la date initialement prévue**. A défaut, le club recevant sera considéré comme ayant déclaré forfait.
- ☐ Aucune des 5 premières journées messieurs ne pourra se dérouler au-delà du 31 janvier, aucune rencontre dames ni finale messieurs au-delà du 19 février.